



Le carnaval de Lesparre s'est déroulé le 18 mars sur le thème de l'Italie

La ville balayée par une tempête hivernale les 4 et 5 février



Chaque année, notre territoire est victime de tempêtes hivernales plus ou moins importantes selon les facteurs climatiques concordants, ou pas, avec les grandes marées.

Celle des 4 et 5 février derniers, a fait de nombreux dégâts chez les particuliers mais également sur les biens communaux.

Dès le début de la matinée du 4 février, une vingtaine d'agents des services de la Mairie s'est spontanément déployée sur l'ensemble de la commune pour, à la fois constater les dégâts et palier les réparations les plus urgentes, sous la houlette du Maire et de l'adjoint d'astreinte.

Le travail s'est prolongé sur la semaine du 6 au 12 février pour la majorité des agents des services Espaces Verts et Propreté.

Les dégâts les plus importants ont été constatés sur la plaine des sports : panneaux publicitaires couchés, local du Pays Médoc Rugby dévasté, les abris de banc de touche déformés par la violence du vent.

Les églises ont également été touchées : la rosace de l'église de Saint-Trélody a été fortement endommagée ainsi que plusieurs vitraux; la toiture de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption a également subi de gros dommages.

Sur les équipements extérieurs, des lignes EDF et Télécom ont été touchées. Les réparations ne sont pas imputables à la Mairie de Lesparre-Médoc.



Petit rappel pratique



Lorsque des alertes météo annonçant des vents violents sont lancées, il convient de bien fixer les objets à l'extérieur des bâtiments comme des tables et chaises de jardin, des trampolines, ... que les employés municipaux ont ramassés sur la voie publique au lendemain de la tempête.

Les biens étant sécurisés, il convient également d'éviter tout déplacement non prioritaire.

☀ Le 1 février



Repas des aînés

☀ Le 25 février



Les NAPS « partent au ski »

☀ Le 18 février



Concert « Amore Amore »

☀ Le 10 mars



De gauche à droite : Guiraud Bernard, Maire; Dan Hall, Consul des Etats-Unis à Bordeaux; Yann de Siber, Président Art et Couleurs

« Burdigala Bordeaux » : Inauguration

TOUR DE L'HONNEUR

Création d'une clôture avec portails



Afin de sécuriser la Tour et ses alentours, la Ville de Lesparre-Médoc a entrepris la réalisation d'une clôture sur le site de la Tour de l'Honneur.

Ces travaux, d'un montant avoisinant les 40 000€, ont été répartis en 3 lots :

- Lot 1 : Maçonnerie (muret et piliers)
- Lot 2 : Ferronnerie
- Lot 3 : Clôture rigide

Le muret sera recouvert d'un enduit de couleur «pierre» et supportera un chapeau de couverture.

La ferronnerie sera de teinte corten (rouille) et sera composée d'un portail de 5m et d'un portillon de 1m côté Tour.



FOIRE MENSUELLE SUPPRIMÉE DÉFINITIVEMENT

La foire mensuelle de Lesparre-Médoc (1^{er} vendredi du mois) enregistre depuis plusieurs années une baisse sensible de sa fréquentation tant en terme de commerces que de consommateurs.

Face à ce constat, les élus se sont interrogés sur le maintien de cette foire qui ne joue plus son rôle en terme d'animation et d'attractivité.

Durant la séance du Conseil Municipal du 14 mars 2017, il a été décidé de **supprimer définitivement** cette foire mensuelle à l'unanimité.

Parallèlement, il a été convenu de travailler sur une évolution du marché hebdomadaire.



TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF À UCH

1^{ère} tranche lancée depuis le 6 mars

Conformément aux engagements électoraux, la Ville de Lesparre-Médoc a entamé, le 6 mars 2017, la première tranche des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif dit « tout-à-l'égout » dans le quartier de Uch pour une durée de 2 mois.



Ils n'iront pas sans quelques désagréments notamment en terme de circulation automobile.

En effet, la rue du Docteur Meignié (après la résidence La Corderie jusqu'à l'intersection de la rue du Moulin) et la rue du Moulin (depuis la rue du Dr Meignié jusqu'au chemin de la Sablière) seront barrées pendant les travaux. Une déviation sera mise en place par l'entreprise indiquant aux automobilistes d'emprunter la rue Roland Dorgelès (rue de l'Hippodrome) pour rejoindre UCH.

Pour les riverains de la 1^{ère} tranche, un accès aux habitations sera maintenu et la collecte des ordures ménagères sera assurée par des containers via deux points de regroupement.

Ceux-ci seront situés à l'angle des rues du Moulin/Lucien Dazat ainsi qu'à l'angle des rues de la Landette/Docteur Meignié.

RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

Les régies eau et assainissement de la Ville de Lesparre-Médoc vous informent que la prochaine période de relève des compteurs d'eau se déroulera dans le courant du mois d'avril.

Merci de réserver un bon accueil aux agents qui effectueront cette relève.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

de la séance du Conseil Municipal du 14 mars 2017

Avant que la parole ne circule, Bernard Guiraud, le Maire de Lesparre-Médoc, a présenté le Débat des Orientations Budgétaires 2017 comme un moment « obligatoire, important et politique » de la vie communale.

Rappelant son projet « Lesparre 2020 », initié au début de son premier mandat, le Maire a rejeté tous les discours misérabilistes et défaitistes qui sont colportés tant dans les médias qu'entre autochtones.

Dans un contexte national difficile où les recettes de la collectivité diminuent alors que les compétences et les dépenses augmentent, les comptes administratifs 2016 prouvent la bonne gestion des deniers publics sans impacter le dynamisme de la Ville de Lesparre-Médoc.

Si depuis 2009 les investissements ont avoisiné les 2,5 millions d'euros par an, propulsant ainsi notre ville au rang des communes incontournables du territoire médocain, il est décidé depuis 2016 de réduire ce montant afin de ne pas avoir à recourir à l'emprunt, ou de manière totalement marginale.

Il est cependant indispensable de continuer les investissements qui permettront à Lesparre d'être cette ville de centralité, constituée de services, d'établissements, de lieux culturels, sportif et d'attirer les porteurs de projets.

Les dépenses nouvelles d'équipement devront être contenues à hauteur de 2 millions d'euros maximum.

Elles concerneront principalement :

- Aménagement de la RD 1215 – 1^{ère} tranche : 1300 000 €
- Déploiement de la vidéo protection : 50000 €
- Aménagement des allées des cimetières – 2nd tranche : 47 000 €
- Mobiliers et matériels divers : 245000 €
- Travaux et entretiens bâtiments : 247000 €

Dans le budget de l'eau et l'assainissement, il est envisagé d'établir la section investissement à hauteur de 1 437 500 €. Les principales opérations d'équipement pour 2017, pourraient concerner :

- La 2^{de} tranche de travaux d'assainissement collectif de Uch
- Le nouveau forage pour la nouvelle ressource,
- Le remplacement des canalisations d'eau potable de RD 1215

Les taux des taxes locales devraient rester inchangés

Au regard des éléments exposés lors du débat d'orientations budgétaires et après avis de la commission des finances réunie le 7 mars, les taux des trois taxes locales ne devraient pas augmenter en 2017.

En 8 ans, ils n'auront été revalorisés que de 3%, soit en moyenne 0,37% par an.

Taxe d'habitation	16,38 %
Foncier bâti	22,19 %
Foncier non bâti	62,37 %

DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX INSTALLÉS

Toujours le 14 mars dernier, deux conseillers municipaux ont intégré l'Assemblée des Élus lesparraisins.

Il s'agit de Catherine Meigné et de Patrick Stora, membres de l'opposition.

Ces nominations interviennent suite au décès de Jacques Boullier et à la démission d'Ingrid Vézy, pour convenance personnelle.

UN NOUVEAU MEMBRE ÉLU AU CCAS

Autre conséquence du décès de Jacques Boullier qui siégeait au sein de la Caisse Communale des Actions Sociales (CCAS) : l'élection de Tony Lambert, conseiller d'opposition, pour le remplacer.

☀ Le 26 mars

Concert : Chants sacrés



☀ Le 15 avril

Théâtre : « La Loose »

Le Théâtre des Salinières présente la comédie «La Loose» (pièce écrite, mise en scène et journée par Frédéric Bouchet) le samedi 15 avril 2017 à l'Espace François Mitterrand dès 20h30.



Tarif : 18€

Réservations

CALM

Office de Tourisme

☀ Le 13 avril

Apéro-concert : Thomas Kahn



☀ Le 28 mars

Initiation aux percussions corporelles

La Ville de Lesparre-Médoc, en collaboration avec l'IDDAC, propose une initiation aux percussions corporelles. Atelier animé par Nicolas Cousin du groupe SR9 Trio.

Tout public à partir de 6 ans.

Inscription obligatoire :

■ 06.18.56.43.01

■ lecalm33340@gmail.com

Lieu : CALM

Horaire : 18h00 à 19h00

Tarif : Gratuit sur inscription

☀ Le 19 avril

Choeurs Basque de Biarritz



☀ Le 28 mars

Conseils de Quartiers : Réunion de lancement

Les lesparrain(ne)s sont invité(e)s à la réunion de lancement des Conseils de Quartiers qui vous permettront de participer à l'élaboration du futur de votre Ville.



Un moment de convivialité sera offert par la municipalité à l'issue de cette rencontre.

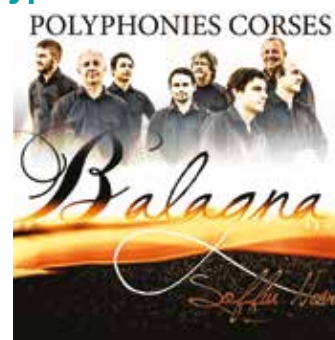
Lieu : Espace François Mitterrand

Horaire : 18h00 à 20h00

Tarif : Entrée libre

☀ Le 20 avril

Polyphonies Corses



Réservations :

Alain Robert : 06.08.92.68.78

Lieu : Église de Saint-Trélody

Horaire : 20h30

Tarif : 10€



Lesparre'Actus édité par la Ville de Lesparre-Médoc

37, cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33340 Lesparre-Médoc

Tel. : 05.56.73.21.00 - Fax : 05.56.41.86.83

Email : contact@mairie-lesparre.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi

08h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Directeur de publication :

Guiraud Bernard

Rédaction et coordination :

S. Messyasz, D. Fernandez, D. Hue, I. Musetti,
M. Merillou, J.-C. Daudou, D. Charlier

Conception : Mairie de Lesparre

Impression : Laplante - Mérignac

Crédits photos : Ville de Lesparre-Médoc

Tirage : 3 400 exemplaires

Dépôt légal : à parution